



# Actions individuelles

De la visite médicale au suivi de santé d'un salarié, le médecin du travail développe une approche individualisée de la santé, dans le respect du secret médical.

## Visite médicale ...

...d'embauche

...de reprise  
ou de pré-reprise

...régulière

...à la demande  
du salarié

...particulière

### Exemples

#### Suivis particuliers

Saisonnier  
Intérimaire  
Travail de nuit

**Connaître  
le salarié et la  
situation de  
travail**

### Exemples

#### Suivis adaptés

Grossesse  
Maladie  
Handicap

### Maladie ou handicap

Maintenir dans  
l'emploi

### Cas courant

Rester à l'écoute,  
informer, adapter le  
poste le cas échéant

### Situation à risque

Conseil et assistance  
à la maîtrise du  
risque



# Actions collectives

De l'évaluation des risques à la modification des situations de travail, concertées entre employeurs et salariés, les équipes de Santé au Travail développent des approches collectives de la Santé.

## Au niveau de l'entreprise

- Fiche d'entreprise établie sous la responsabilité du médecin du travail
- Etablissement de priorités d'action et d'investissement
- Choix du type d'action : information, formation, amélioration de pratique, d'organisation ou de processus
- Assistance à la réalisation de l'action
- Evaluation des résultats de l'action

## Au niveau d'un bassin d'emploi

- Information
- Sensibilisation
- Formation
- Maintien dans l'emploi

## Au niveau de la branche d'activité

- Accords de branche d'activité
- Etudes de métiers ou processus de travail
- Conception de supports communs

## Au niveau d'un territoire de santé

- Programme Territorial de Santé
- Plan Régional de Santé au Travail
- Plan National de Santé au Travail



**Votre Service de Santé au Travail :  
des spécialistes pour vous accompagner**

⇒ Pour en savoir plus, contactez votre Service de Santé au Travail

